

Liste de présence**Membres du Comité directeur présents ou excusés :**

Francis BOREL (excusé), Joël BRELY, Jean-Pierre CAPEZZALI, Christine CHEVRETTE, Lionel CORNILLON (excusé), Patrick DESPAGNE, Gilles ESCALLE, Evelyne GAMET (excusée), Gilbert GENOT (excusé), André IMBERT, Jean-François LACOUR, Marie LAPIERRE, Rolland MARIE, Jean-Pierre MEYSSIREL, Bruno MOREIL, Didier NICARD (excusé), Anne ROLLAND, Jean-Louis SILVESTRE, Geneviève WATTELET

Points à l'ordre du jour**1. Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 03/07/2023**

Approuvé à l'unanimité

2. Point refuges : saison 2023 (A. IMBERT)

Les comptes sont en train d'être faits.

Bonne saison : environ 15 000 nuitées ; les travaux en cours se passent bien. 2 naissances chez les gardiens : Pré de la Chaumette et Chabournéou.

Tous les captages d'eau doivent être équipés de lampes UV et de filtres

Le devenir des refuges de la FFCAM va être discuté lors du congrès de Pau cet automne (participation d'A. IMBERT).

Sur 60 000 nuitées, 6 000 sont gratuites : question de demander une participation de 1'1€ pour ces bénéficiaires.

Un grand merci à toute l'équipe en charge des refuges.

3. Point activités été 2023 : randonnée montagne, randonnée alpine, alpinisme, escalade

Des demandes ont été faites par d'autres clubs du département : Buëch-Dévoluy, Embrun, Guillestre, Briançon pour que nos sorties (à la discrétion du responsable de celles-ci) puissent être visibles dans leur planning et également que les sorties de ces clubs soient visibles sur notre agenda : **accord du CD sur le principe. A faire savoir aux initiateurs du club**

– randonnée montagne (C. CHEVRETTE pour J. TOURASSE)

Belle saison avec 45 randos montagne réalisées depuis le 1er avril dont un séjour itinérant de 4 jours en Mai à Greoux les Bains et un séjour de 2 jours en septembre à Névache (pour les dames).

Camp d'été en Maurienne et WE Multi-activités dans le Trèves

Rencontre franco italienne le 3 septembre au col d'Abries.

A la demande du Comité Départemental de Sport Adapté, 3 sorties organisées avec l'appui d'encadrants du club

Sortie à thème géologie avec Mariana JAGERCIKOVA

2 initiateurs randonnée montagne supplémentaires : J. TOURASSE et J. BRELY

– randonnée alpine (J.-P. MEYSSIREL)

Petite année, seulement quelques sorties au programme

Stage de formation rando alpine début Juin

– alpinisme (B. MOREIL)

Peu d'encadrants : difficile de satisfaire tous les adhérents souhaitant pratiquer cette discipline. Se pose la question de faire 2 groupes :

. un groupe de progression, épaulé par un guide, avec des personnes très motivées

. un groupe plus grand public

A voir lors de l'établissement du prochain programme en 2024.

J.-B. FOURNIER a constitué un groupe composé de jeunes avec lesquels il a fait des sorties tout au long de la saison selon un programme établi avec eux.

– Escalade

Réalisation d'un premier programme en début de saison; repartit cet automne, 6 à 7 sorties au programme

Essayer de proposer 2 niveaux car à Duo des Cimes, certains jeunes sont motivés pour s'engager sur un processus pour devenir initiateurs.

4. Retour sur le nouveau dispositif de formation des initiateurs (T. LEMESLE)

T. LEMESLE a présenté sa démission comme responsable des activités ; *nous le remercions pour son implication dans le poste.*

Dispositif de formation assez compliqué ; les initiateurs volontaires et répertoriés comme tels dans l'extranet peuvent commencer à valider des adhérents initiés.

En ce qui concerne les perfectionnés, ils ne peuvent l'être que par des instructeurs.

5. Point personnel : document unique, secrétariat (C. CHEVRETTE)

Chaque entreprise, y compris les associations, doivent établir un « document unique ». Dans celui-ci, sont identifiés les risques auxquels sont exposés le personnel et les bénévoles (associations) sur le lieu de travail ainsi que leur évaluation. Ce document sert donc à l'employeur dans sa démarche de mise en œuvre des mesures de prévention.

Le site de l'INRS possède un outil en ligne permettant, en réponse à des questions spécifiques sur différents métiers, d'établir ce document unique. En ce qui nous concerne, ce seraient : travail de bureau et organisation associative.

Cécile PELLEGRINI, secrétaire comptable au club depuis 6 ans, a fait part à plusieurs membres du bureau de son désir de cesser son activité au sein du club pour se consacrer à d'autres projets. Elle a demandé s'il serait possible d'établir une rupture conventionnelle ; cela lui permettrait de percevoir une indemnité de départ et de pouvoir ensuite toucher le chômage.

Tous les membres du CD ont exprimé leur désarroi à cette annonce, louant l'excellent travail de Cécile au cours de ces années. Ils ont donné leur accord pour la rupture conventionnelle si Cécile persistait dans sa décision.

Il a également été décidé d'établir un mode d'emploi concernant les rapports entre les bénévoles et le secrétariat afin de ne pas interférer dans son travail.

6. Retour sur diverses réunions

– Forum des associations (C. CHEVRETTE)

Bonne affluence, des questions sur l'existence d'une section famille au sein du club. De nombreuses personnes se renseignaient sur les activités hivernales, ski de randonnée en particulier

– Porte ouverte duo des Cimes (J.-F. LACOUR)

Beaucoup de monde, les ¾ des licences ce jour-là ont été prises à l'ASPTT car les gens arrivaient avec des préinscriptions ASPTT. Il faudrait adopter la même politique l'an prochain avec des préinscriptions FFCAM

– CODIR Comité Départemental (J.-F. LACOUR)

Présentation de la nouvelle chargée de développement : Elsa LOURY ; ses premières actions : création d'une newsletter et ouverture d'un compte instagram.

Participation de 2 membres au congrès qui aura lieu en Novembre à Pau. A. IMBERT se joindra à eux (covoiturage)

Stand commun Comité Départemental - Club de Gap lors du festival du cinéma de montagne

Situation financière positive

Groupe « premières de cordée » : nouvelle promotion 5 à 7 participantes, 12 sorties sur 2 ans avec une nouvelle répartition entre escalade et alpinisme. Important que les participantes soient vraiment issues des clubs CAF, pas de copinage.

7. Préparation AG 2023 (J.-F. LACOUR)

Elle aura donc lieu le Samedi 18 Novembre à partir de 18h30 à la cinémathèque de montagne. Il est prévu que chaque responsable de pôle présente ses actions par rapport au projet associatif

Activités : une part estivale et une part hivernale, avec 3 minutes par responsable d'activité

Duo des cimes : R. MARIE lira le rapport établi par G. ESCALLE

Communication : T. LEMESLE

Organisation pratique : le club se charge du buffet et des boissons non alcoolisées, les bières seront servies par la cinémathèque à la charge des consommateurs

8. Motion Rando Alpine (J.-P. MEYSSIREL)

Une nouvelle définition de la randonnée alpine, basée sur une échelle de difficultés établie par la Suisse, a été publiée par la FFCAM. Elle précise ce qui peut, ou non, être fait lors de cette activité. (demander le texte exact à P. ANDRE)

Le club voudrait conserver les randonnées présentant des difficultés T4 et T5.

Une motion a été rédigée par J.-P. MEYSSIREL ; il faudrait la faire passer à d'autres clubs intéressés par le sujet afin que celle-ci figure à l'ordre du jour de la prochaine AG de la FFCAM pour un vote

Réunion prévue pour de mettre d'accord : J.-P. MEYSSIREL et J.-F. LACOUR

9. Point trésorerie (M. LAPIERRE)

- **financement du nouveau fourgon** : financé par moitié avec un emprunt et moitié les fonds propres du club ; il est souhaitable de lui trouver une place dans un parking gardé : Bonne ou Verdun (400€/an)
- **trésorerie** : n'apparaît pas dans le compte de résultats ; il a été décidé de la faire figurer lors de la prochaine AG du club (7 pour, 1 contre et 4 abstentions).
A peu près le même résultat que l'an dernier, léger déficit
- **part club de la cotisation** : il sera proposé lors de l'AG une augmentation de 5%
- **budget prévisionnel** : il faut que les responsables de pôles fassent remonter leurs besoins
- **note de frais** : il convient de respecter ce qui a été établi par le club. Le barème fiscal sera retenu pour les frais kilométriques des encadrants bénévoles en soustrayant la somme perçue par le covoiturage toujours fixé à 0,30€/km/voiture.

10. Utilisation du nouveau fourgon (J.-F. LACOUR)

Etablissement de consignes et présence d'un carnet de bord à l'intérieur de celui-ci.

Planning d'utilisation : Duo des Cimes le fixe pour l'année ; les encadrants du club pourront l'utiliser dans les plages libres

11. Questions diverses

- **Plateau de Bure** : un arrêté préfectoral réduit l'activité sur ce plateau. Réunion de suivi prévue le 18 Octobre avec la participation du CAF de Veynes, J.-P. CAPEZZALI y sera également : important de faire valoir nos activités.
- **Présentation de la saison hivernale** : elle aura lieu le vendredi 1 Décembre. En plus de l'annonce sur le site du club, prévoir une invitation aux nouveaux adhérents via la messagerie de l'extranet : **Attendre après l'AG pour l'annonce et les invitations**
- **Prise en charge de la licence FFME pour les compétiteurs par le club : Accord du CD.**

La réunion se termine à 23h suivie par le verre de l'amitié.